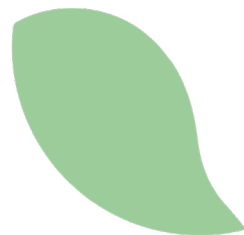


Optimisez le référencement et la diffusion de vos formations en apprentissage

Webinaire 11 juin 2026




RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **carif-oref**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR





Déroulé du webinar

1 - Intervention du Carif-Oref

Rôle et missions sur l'apprentissage

Les enjeux du référencement

De la collecte à la diffusion

Calendrier prévisionnel de collecte 2027

Obligations des CFA : conformité liée à l'organisme / la certification

Modalités de référencement

Catalogue de l'apprentissage

2 - Intervention de la Région académique

Axes stratégiques de la politique d'orientation en région académique

Intégration de l'offre de formation dans AFFELNET/PARCOURSUP

Intégration de l'offre de formation dans AFFELENET-lycée

L'offre de formation dans PARCOURSUP

3 - Ressources et contacts

Le Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rôle et missions sur l'apprentissage



. Collecte de l'offre de formation

Référencement des formations en apprentissage dans notre Base Régionale de l'Offre de Formation (BROF).

Mission définie par le Décret n° 2021-792 du 22 juin 2021 relatif aux missions des Carif-Oref.



. Accompagnement des CFA

Téléphone, mail et webinaire dédié.



. Contrôle qualité

Vérification et fiabilisation des données.







. Mise en visibilité

Diffusion de vos formations et sessions sur tous les sites partenaires.



Les enjeux du référencement

-  **Rendre visible** son offre de formation par apprentissage auprès des jeunes et des familles ;
-  **Mettre son offre à disposition** des acteurs de l'emploi, de l'orientation et des acteurs régionaux pour une meilleure information des publics ;
-  **Afficher une information complète et interconnectée** entre les différents systèmes d'information ;
-  **Faciliter les vœux effectués en apprentissage**, accroître son effectif en formation

Calendrier prévisionnel

Collecte 2027 Parcoursup

Juin 2026

Envoi des mails aux OFA/CFA - Lancement de la campagne de collecte.

1

2

31 octobre 2026

Fin de la collecte - Date limite pour la transmission de vos données.

3

Mi-novembre 2026

Début du traitement par les instructeurs.

4

Novembre/décembre 2026

Paramétrage par les OFA/CFA.

17 décembre 2026

Ouverture Parcoursup - Vos formations sont consultables par les familles.

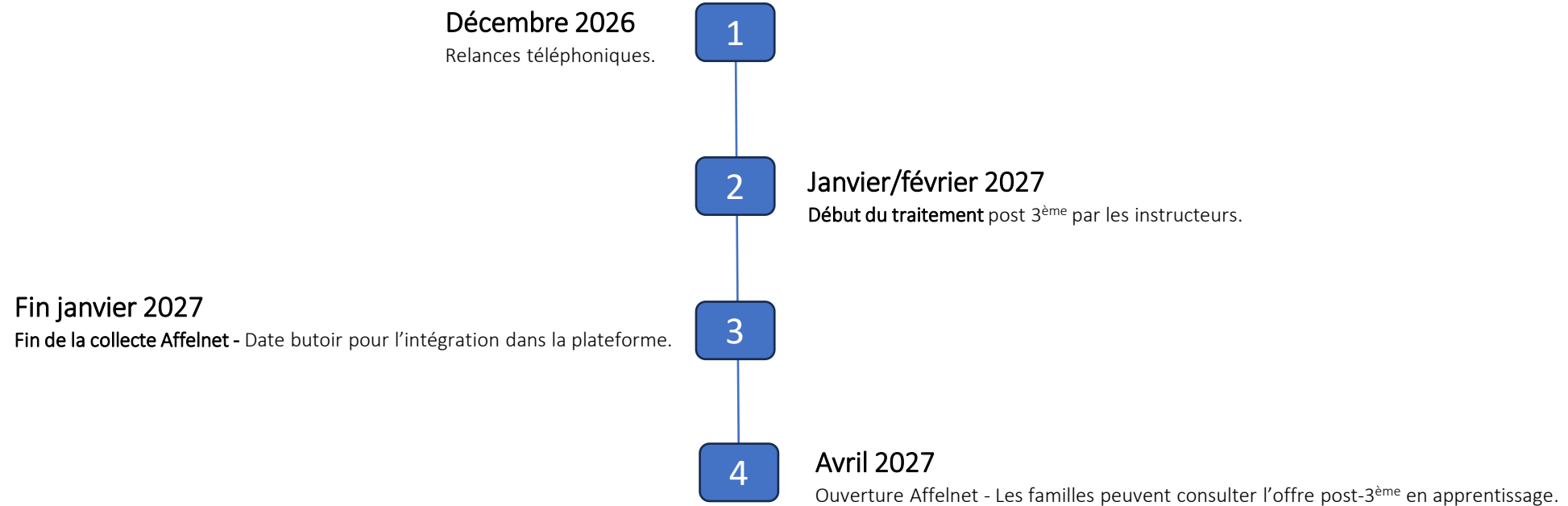
5

L'offre de formation en apprentissage peut être intégrée dans Parcoursup jusqu'à la fermeture de la plateforme.



Calendrier prévisionnel

Collecte 2027 Affelnet



A partir de fin janvier, l'offre de formation en apprentissage ne peut plus être intégrée dans la plateforme Affelnet.





Obligations des CFA : Conformité liée à l'organisme

- + Disposer d'un **numéro SIRET actif** (OF responsable et formateur).
- + Être **déclaré organisme de formation** auprès de la DREETS
- + Être un **CFA responsable** (signataire de la convention entre l'apprenti et l'entreprise).
- + Désigner un **référent handicap**.
- + Être immatriculé au Répertoire académique et ministériel sur les établissements du système éducatif (RAMSESE) pour obtenir un **code UAI**.
- + Avoir le **certificat Qualiopi**, mention «apprentissage ».
- + Être **habilité par le certificateur** à préparer à la certification proposée.
Consulter le détail de la certification sur le site de France compétences.



Obligations des CFA : Conformité liée à la certification

-  La certification doit être **accessible en apprentissage**.
-  La certification doit être **active au RNCP à la date de début de la session** (échéance de l'enregistrement).
-  **Être habilité par le certificateur à préparer à la certification proposée.**
Consulter le détail de la certification sur le site de France compétences.

Modalités de référencement dans la base Offre du Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur



Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-joint le courrier de Madame Géraldine DANIEL, Directrice générale du Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur, relatif à la collecte de l'offre de formation en apprentissage et à la nécessité d'intégrer ces informations rapidement dans notre Base Régionale de l'Offre de Formation.

En effet, comme précisé dans le courrier, nous devons collecter et intégrer l'offre de formation en apprentissage 2027-2028 dans notre base régionale.

Cette offre sera ensuite transmise au Catalogue National des offres de formation en apprentissage, qui alimente notamment les applicatifs de l'Éducation Nationale PARCOURSUP et AFFELNET.

En pièces jointes, vous trouverez :

- [un](#) fichier Excel contenant les informations principales et obligatoires nécessaires à la description de votre offre de formation. Ce document provient de la Base Régionale de l'Offre de Formation et inclut les données que vous nous avez transmises lors des années précédentes
- [un](#) document d'information [Parcoursup](#) Apprentissage - Référencer son offre de formation
- [un](#) document d'information [Affelnet](#) Apprentissage - Référencer son offre de formation

Nous vous remercions de bien vouloir vérifier et compléter toutes les informations présentes dans ce tableau (adresses, numéros de téléphone, contacts, coordonnées du référent handicap, etc.) pour l'année 2027. Merci de nous retourner ce fichier complété avant le **31 octobre 2026**.

Veillez également vous assurer que vous êtes habilité par le certificateur à préparer la certification proposée.

Enfin, si vous nous avez déjà fait parvenir votre attestation QUALIOP1 mention « apprentissage », il n'est pas nécessaire de nous la renvoyer.

Nous vous remercions de ne supprimer aucune colonne ni aucune ligne du tableau.

Pour les formations n'existant plus en 2026, vous devez **surligner la ligne en jaune** (et de facto ne pas indiquer de dates).

Pour les informations modifiées vous devez les inscrire **en rouge**.

Important : vous devez obligatoirement renseigner les deux dernières colonnes concernant les dates 2027. Si vous n'avez pas les dates précises, merci de mettre des dates prévisionnelles, par exemple : 01/09/2027 au 30/06/2028 (en fonction de la durée inscrite dans la colonne durée cycle).

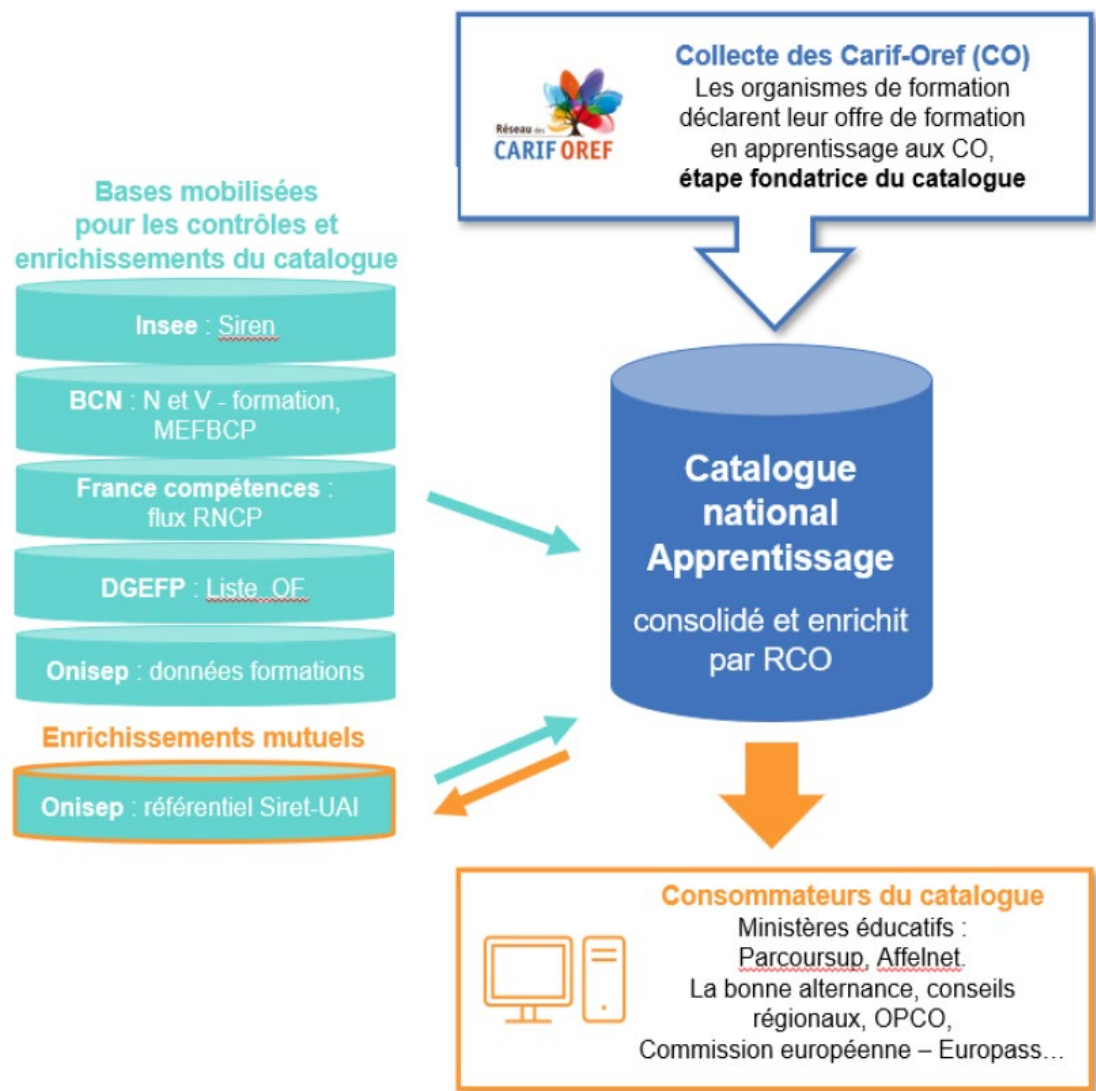
Pour les nouvelles formations, vous devez rajouter des lignes avec toutes les colonnes complétées **en bleu**.



<https://media.cariforef.fr/OFFRE-APPRENTISSAGE-2027.xlsx>



Catalogue de l'apprentissage



Catalogue de l'apprentissage



Si contrôles **OK**

=> affichage dans l'onglet *Catalogue général*
=> Transmission des données

Si contrôles **KO**

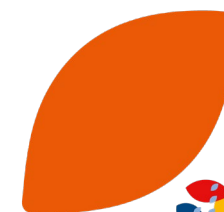
=> Affichage dans l'onglet *Non réglementaires*
=> Pas de transmission des données
=> Mise en conformité effectuée par OF avec l'aide
du Carif-Oref PACA



<https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/recherche/formations?defaultMode=simple®ion=%5B%22Provence-Alpes-C%3%B4te+d%27Azur%22%5D>



Vade-mecum Catalogue Apprentissage (Document de travail RCO-Septembre 2023)
<https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/>





DRAIO : Axes stratégiques de la politique d'orientation en région académique

- **Soutenir l'ambition et l'accès au supérieur** *dans une logique de sécurisation des parcours*
- **Soutenir l'insertion sociale et professionnelle de tous** *dans une logique partenariale*
 - ✓ Contribuer à une orientation éclairée des candidats
 - ✓ Elaborer un parcours personnalisé de formation

Participation aux procédures d'affectation lycée (Affelnet) et vers le supérieur (Parcoursup) Un établissement présent s'engage à respecter :

- La « [charte pour un accompagnement responsable et de qualité des apprentis](#) » publiée par le MESR et la [charte de la Procédure Nationale de pré-inscription Parcoursup](#)
- une **information lisible et identique pour tous**
- les **règles de fonctionnement de la plateforme** : calendrier, paramétrage, suivi des élèves, saisie des contrats
>>>Viabilité de la formation: transmission des savoirs, accompagnement des candidats/entreprise
- **l'accompagnement des candidats durant cette procédure** : sur la prise de contact, le montage de son dossier, le positionnement en entreprise et la recherche d'un employeur



DRAIO : intégration de l'offre de formation dans AFFELNET/PARCOURSUP

Toute **nouvelle offre de formation** est publiée via le Catalogue National de l'Apprentissage **après contrôle de conformité par la DRAIO de la fiche formation** transmise par le CARIF-OREF vers le catalogue, en particulier :

- **Eligibilité** des formations dans Affelnet-lycée/Parcoursup
- Présence de **l'étiquette « certifiée »** (QUALIOPI) sur l'offre de formation
- Adéquation entre la **durée de la formation** et le diplôme préparé
- Entrée en **apprentissage effective dès la première année** de formation
- L'UAI du **lieu de formation** (Si distance UAI resp/lieu de formation > 20km =Nouvel UAI)

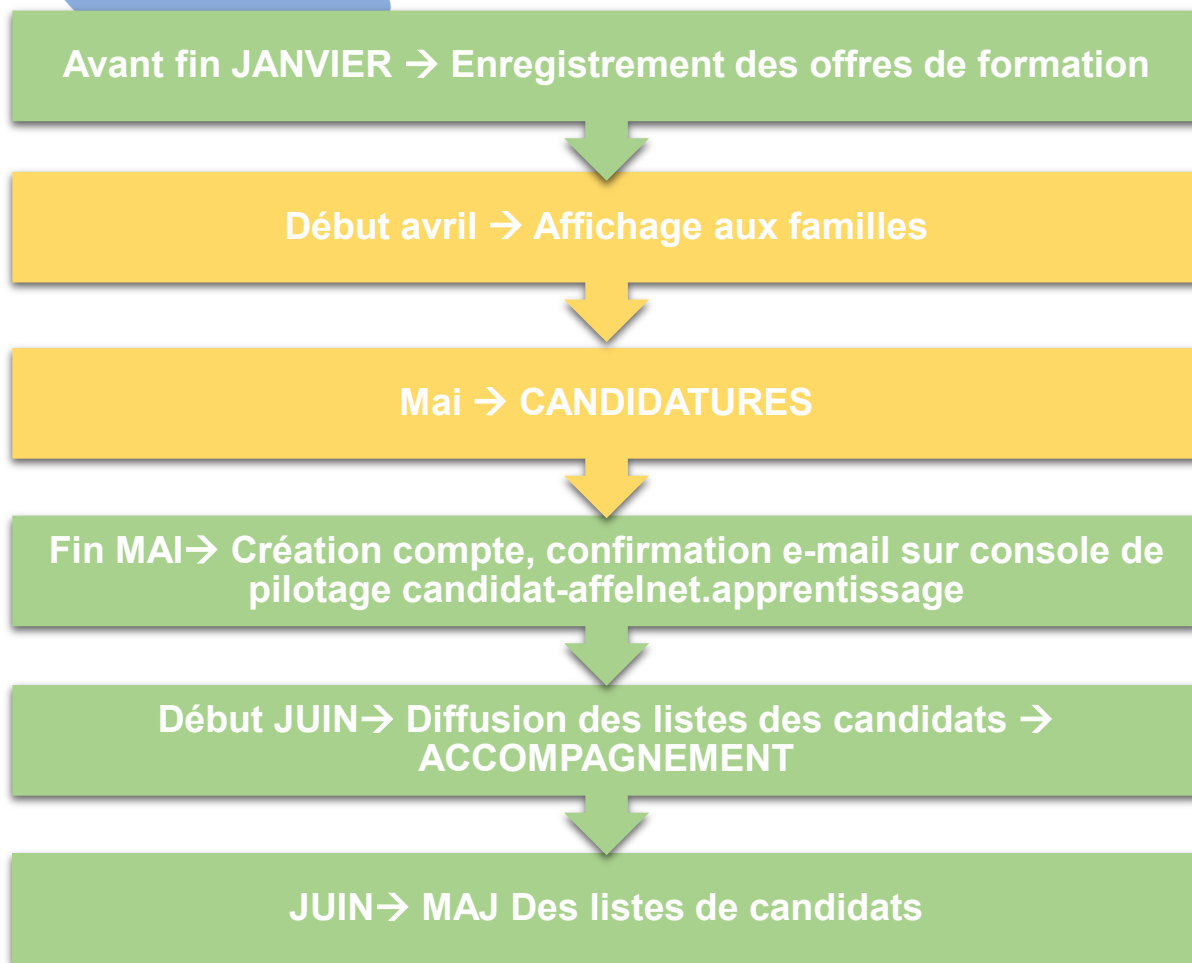
Points de vigilance

Pour **les formations déjà présentes**, les formations sont (re)publiées **sous réserve de mise à jour des données de la fiche formation, du respect de la charte Parcoursup et des contrats saisis sur les 3 dernières années.**

Pour **toute modification ou mise à jour** liée :

- A l'identification de l'établissement (UAI ...) >>>> se saisir du formulaire via la base ACCE
- A la fiche formation >>>> s'adresser au CARIF-OREF

DRAIO : intégration de l'offre de formation dans AFFELNET-lycée éléments de calendrier/campagne 2026



<https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/>

<https://candidats-affelnet.apprentissage.education.fr>

**Directeur de l'OR ou responsable
OF par délégation met à jour les
données de contact sur la console
de pilotage**

DRAIO : l'offre de formation dans PARCOURSUP

Process pour Parcoursup

Vérification > publication > intégration Dgesip > création sur site de gestion et ouverture de la plateforme > paramétrage

Paramétrage des formations en apprentissage dès l'ouverture de la plateforme jusqu'au 10 juillet. Capacité minimale de fonctionnement – pas de baisse possible ensuite. Une offre de formation affichée dans le moteur de recherche est considérée comme existante et maintenue.

Formations **examinent les dossiers**

- ✓ **Acceptation ou refus du dossier**
- ✓ **Affichage « En recherche de contrat » dès acceptation du dossier.**
- ✓ Saisie du contrat sur Parcoursup (nom employeur + SIRET).
- ✓ Envoi de la Proposition d'Admission (PA).

Formations **n'examinent pas les dossiers**

- X**
- ✓ **Affichage « En recherche de contrat » au lendemain de la confirmation du vœu par le candidat.**
- ✓ Saisie du contrat sur Parcoursup (nom employeur + SIRET).
- ✓ Envoi de la Proposition d'Admission (PA).

Que se passe-t-il sur le dossier du candidat ?

☆ (Nice - 06)

BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage

Type	Info	État
BTS - BTSA - BTSM	VOEU CONFIRMÉ	Confirmé. Dossier transmis à l'établissement. Pas de dossier papier à envoyer. Vous êtes retenu(e) sous réserve de contrat et de places disponibles dans cette formation. Pour être admis, vous devez trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Contactez la formation, afin de bénéficier d'un accompagnement.

[Voir le détail](#) [Prendre rendez-vous](#) [Trouver un contrat](#) [Voir le message de l'établissement](#)

DRAIO : l'offre de formation dans PARCOURSUP

Process pour Parcoursup

Formations **examinent les dossiers**

- ✓ Affichage « En recherche de contrat » dès acceptation du dossier.



Formations **n'examinent pas les dossiers**

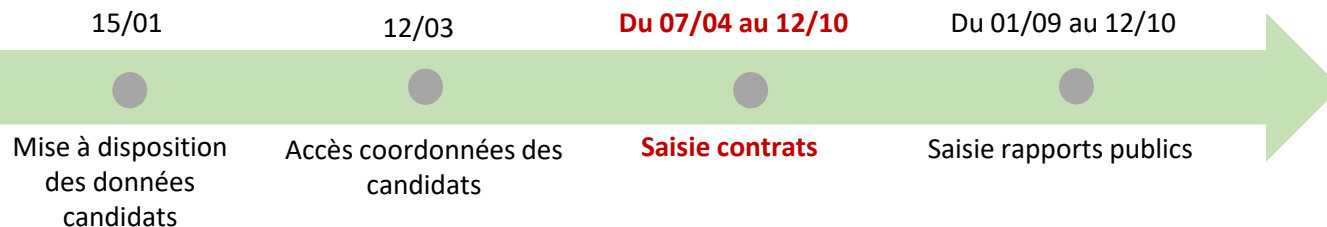
- ✓ Affichage « En recherche de contrat » au lendemain de la confirmation du vœu par le candidat.

Suite à la saisie du contrat → PA envoyé au candidat

Les réponses des candidats aux propositions d'admission

- ✓ Le candidat accepte définitivement.
- ✓ Le candidat accepte et maintient les autres vœux en attente (PP et/ou PC).
- ✓ Le candidat refuse.

Accès coordonnées = accompagnement des candidats dans la recherche d'un employeur





DRAIO : l'offre de formation dans PARCOURSUP

En résumé

- Pour les candidats : sélection une formation en apprentissage dès l'ouverture de la procédure et ce, jusqu'à la fin de la phase complémentaire.
- Vous disposez des coordonnées des candidats dès que ces derniers ont sélectionné une de vos formations en apprentissage afin de les accompagner jusqu'à la concrétisation d'un contrat d'apprentissage
- Vous pouvez **saisir les contrats d'apprentissage depuis 7 avril 2026 et jusqu'au 12 octobre 2026** pour les candidats ayant formulé leur vœu dans Parcoursup.

La saisie du contrat d'apprentissage

- déclenche une **proposition d'admission** à laquelle le candidat répond dans les délais définis dans le calendrier Parcoursup
- contribue au bon fonctionnement du processus d'admission et permet d'identifier plus rapidement les candidats restés **sans solution** de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Ressources

. Site du Carif-Oref PACA, [page apprentissage](#)

. **Vade-mecum Catalogue apprentissage** (Réseau des Carif-Oref)

<https://catalogue-apprentissage.intercariforef.org/>

. **Vade-mecum RNCP** (France compétences)

<https://www.francecompetences.fr/fiche/france-competences-publie-un-vademecum-du-repertoire-national-des-certifications-professionnelles/>

. **Professionnalisation des CFA** (Réseau des Carif-Oref)

Cycle de webinaires et kits d'apprentissage

<https://www.intercariforef.org/kits-ressources-et-webinaires>



Vos contacts

- [Carif-Oref Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

Gestionnaire base de données

lcoccorese@cariforef.fr



04 42 82 43 23

Chargée de mission – responsable offre de formation

l.lapinta@cariforef.fr



- [DRAIO](#) (Délégation de région académique à l'information et à l'orientation)

DRAIO, site d'Aix-Marseille :

ce.draio@region-academique-paca.fr

DRAIO, site de Nice :

ce.saio@ac-nice.fr



Pensez à nous suivre !

